

**PATRICK ROMÉO, P-DG DE SHELL FRANCE**

**« Nous avons fait tous les choix qui permettent de minimiser l'impact environnemental des forages en Guyane »**

Les travaux de forage au large de la Guyane n'ont pas quitté le devant de la scène depuis une dizaine de jours, alimentant diverses polémiques, entraînant même, selon l'interprétation de beaucoup, le départ de Nicole Bricq du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie. Dans sa première interview après ces événements, le p-dg de Shell France, Patrick Roméo, se veut apaisant, soucieux de démystifier une activité préparée de très longue date.

**BiP** Après maints bouleversements, Shell a obtenu vendredi les deux arrêtés préfectoraux qui lui manquaient pour poursuivre les travaux de forage au large de la Guyane. Que s'est-il passé depuis que Nicole Bricq avait annoncé la remise à plat du permis ? Le changement de titulaire au ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie est-il, selon vous, lié à cette « affaire » ?

Nous nous sommes attachés tout au long de ces derniers jours à expliquer le projet à l'ensemble des parties prenantes. Le fait qu'il y ait une nouvelle équipe gouvernementale en place méritait de préciser les tenants et aboutissants du projet, son intérêt national tout autant que l'exemplarité de notre démarche. Celle-ci s'est d'ailleurs traduite, on peut le relever, par un soutien très fort des élus guyanais. C'est une démarche rarissime dans le cadre du soutien à un projet privé. Elle montre que l'on peut arriver à développer un grand projet en toute transparence et en respectant toutes les parties prenantes. Quant au changement de ministre, aucune compagnie ne pourrait avoir la prétention d'influer sur le choix des hommes et des femmes d'un gouvernement.

**BiP** Avez-vous pris de nouveaux engagements en matière de respect de l'environnement et d'aide à l'économie locale ?

Nous avons clarifié, dans le contexte de l'explication apportée aux nouveaux gouvernants, certains éléments qui n'avaient pas été pris en compte. S'agissant, notamment, du développement du contenu local, nous avons évoqué les engagements visant à stimuler le tissu économique guyanais, *via*, par exemple, l'ouverture de nos appels d'offres aux entreprises locales, l'encouragement qui sera donné à nos contractants d'utiliser les ressources présentes en Guyane, mais aussi *via* le lancement d'un groupement d'intérêt scientifiques, avec le CNRS et l'Ifremer, pour approfondir les connaissances du milieu maritime guyanais.

En ce qui concerne la protection de l'environnement, nous avons confié à des bureaux d'étude de nombreuses études d'impact et avons, à la suite de leurs résultats, fait tous les choix qui permettent de minimiser l'impact environnemental.



*« La priorité, c'est la sécurité. Ce n'est pas la vitesse qui doit l'emporter ».*

**BiP** Le forage prévu va-t-il pouvoir démarrer cette semaine ?

Nous sommes en phase de test. Je le répète : notre priorité, c'est le zéro accident et la protection maximale de l'environnement. Les tests visent à s'assurer que l'ensemble du matériel est performant et nous ne commencerons à forer que lorsque nous serons satisfaits sur ce point. Nous prenons le temps de bien faire le travail. Le forage devrait effectivement démarrer cette semaine.

**BiP** Combien de temps durera-t-il ? D'autre part, des volumes ont été avancés ici et là concernant les éventuelles ressources en place. Quand pourrait-on être fixé ?

Il devrait durer trois mois. Mais la durée dépend de la performance de l'opération. La priorité, c'est la sécurité, ce n'est pas la vitesse qui doit l'emporter.

Concernant les volumes, Shell a, elle-même, avancé le chiffre de 300 millions de barils de pétrole au minimum. La présence d'huile est démontrée, reste maintenant à bien comprendre la géologie du sous-sol, à définir si les ressources seront exploitables commercialement. C'est tout l'objet du programme de quatre forages envisagés d'ici à juin 2013. L'objectif est de contribuer à l'indépendance énergétique du pays tout en valorisant son patrimoine, et ceci bien évidemment en respectant l'environnement.

À l'issue des travaux projetés, nous y verrons plus clair. Ce sera soit une grosse déception, mais nous aurons au moins fait l'effort d'explorer, soit une satisfaction forte ou moyenne. Il s'agira ensuite de voir avec l'État dans quelles conditions développer un champ. Le permis vient à expiration en juin 2016. Notre objectif est alors d'explorer au maximum la zone du permis afin d'espérer comprendre les réserves pétrolières en place et produire le plus vite possible avec les précautions de sécurité et de préservation de l'environnement requises, nous pourrions même accélérer les travaux si l'État le souhaitait.

**BtP Un mot, d'autre part, sur la raffinerie de Petit-Couronne. Lors de votre audition devant le Sénat, fin mai dernier, vous avez prévenu que le contrat à façon ne se prolongerait pas au-delà d'un mois. Le confirmez-vous ?**

J'aimerais souligner au préalable que la raffinerie a redémarré le 14 juin comme prévu. Effectivement, face aux marges actuellement exécrables de raffinage, nous estimons que nous n'irons pas au-delà d'un mois de traitement au rythme de 100 000 barils par jour. Mais c'était prévu dans le cadre de l'accord entre toutes les parties et le démarrage a été décidé en connaissance de cause.

**BtP Où en est un autre projet du groupe Shell en France, celui d'un nouveau terminal méthanier à Fos, dans le Sud de la France, en partenariat avec Vopak ?**

Shell n'a que 10 % dans ce projet qui a passé avec succès, je le rappelle, toutes les étapes de consultations, publiques et techniques. La décision d'investissement est attendue en 2013-2014 pour un démarrage des installations en 2019.

**BtP Que représente Shell aujourd'hui en France ?**

La société emploie un millier de personnes, est numéro 1 du marché des gaz de pétrole liquéfiés via Butagaz, numéro 2 pour les ventes de bitumes et lubrifiants, numéro 2 pour les stations autoroutières. Certes, nous avons restructuré nos opérations dans le passé mais nous sommes aujourd'hui bien placés pour accroître nos ventes. N'oublions pas non plus que la France a été choisie comme centre d'excellence pour développer la technologie d'installation flottante de liquéfaction de gaz naturel (FLNG), qui présente un intérêt extraordinaire pour l'industrie. Cela prouve la confiance du groupe dans notre pays qui dispose de beaucoup d'atouts quand on veut bien les exploiter. Et nous avons des tas d'idées, de projets dans l'Hexagone.

**BtP Shell pourrait-il revenir dans l'exploration/production sur le territoire métropolitain ?**

Si les conditions étaient réunies, je serais ravi d'attirer les investissements de mon groupe pour prouver et développer le potentiel géologique de la France.

**Propos recueillis par Elisabeth Salles**